



ASSOCIATION IVOIRIENNE DE
BIOLOGIE TECHNIQUE

COMPTE RENDU DE REUNION

Le samedi 31 mars 2012 s'est tenue la 5^e réunion de l'Association Ivoirienne de Biologie Technique au siège du SYNABCI à Yopougon. Cette réunion a débuté à 10 H 00 avec un retard d'une heure pour cause de quorum non atteint et a pris fin à 12 H 00 min.

Etaient présents :

- SILUE Kouona
- KONE Sindou
- DONKO Kouassi Emmanuel
- AMANI Konan Joachim
- KOFFI Konan marcel

Les absents,

- KOFFI Kouamé Prospère
- DAGNOGO Olefongo (en stage)
- TOURE Mamadou (excusé)
- KOUASSI Koffi Gérard
- N'GUESSAN Yapo Emmanuel
- KOFFI née ALLOU Aya Odette
- BERTE Djakaridja
- JOHN Adebayo Williams (malade)
- GNAMIEN Kouamé Apollinaire

au nombre de 09 (neuf) membres, 03 étaient excusés pour cause de stage en France, de problème de famille et pour maladie.

L'ordre du jour était le suivant:

1. Informations
2. Stratégies de vulgarisation de l'AIBT
3. Adoption de la matrice d'actions prioritaires
4. Elaboration des procédures de fonctionnement des services du Bureau Exécutif de l'AIBT
5. Divers

Vu que le quorum n'était pas atteint, l'ordre du jour a été modifié aux points numéros 3 et 4 ne pouvaient car très importants pour que le nombre présent puisse prendre une décision.

La réunion a débuté donc par l'adoption de l'ordre du jour modifié :

1. Informations
2. Stratégies de vulgarisation de l'AIBT
3. Divers

1 – Information

Le vice-président DONKO a pris la parole pour remercier les membres qui ont fait l'effort d'être présent ce jour et a exhorté les autres à tout faire pour être présents aux prochaines réunions pour le bien de l'association.

Il a informé les membres du départ effectif du président DAGNOGO en France pour sa formation continue. Il a transmis les remerciements du président à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce départ.

KONE Sindou, Secrétaire adjoint chargé des questions de recherche scientifique, de formation et d'éthique a fait un résumé de son voyage au Burkina dans le cadre de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

Cette réunion s'est tenue du 05 au 06 Mars 2012 et avait pour thème principal l'harmonisation des programmes de formation de tous les Biologistes de l'espace CEDEAO en vue de mettre en place le système LMD qui signifie Licence- Master- Doctorat.

Les détails sont les suivants :

- 03 ans de formation à l'Ecole de Base qui vont aboutir à la Licence
- 02 ans dans le Supérieur qui vont aboutir au Master
- 01 an en spécialité qui va conduire au Doctorat
- et au bout de tout cela on va aboutir à la Thèse Unique qui lui va prendre 03 ans.

La Côte d'Ivoire devrait être capable de mettre en place ce système LMD en 2013. Il a été donc demandé à Monsieur KONE Sindou désigné comme point focal de l'OOAS de travailler avec les syndicats et associations de Côte d'Ivoire en vue de la rédaction d'un manuel de déontologie et d'éthique des professionnels de la biologie médicale et un ordre des biologistes médicaux.

Les membres de l'AIBT lui ont demandé d'approcher Messieurs Seky (SYNABCI) et YOUAN Pascal (UNATEBCI) pour avoir une base sur le travail qu'il aura à faire. De même, il doit mettre en place une cellule pour l'aider à travailler sur les différents documents. Il devra adresser de façon officielle des courriers à l'AIBT, l'UNATEBCI et le SYNABCI en vue de leur participation effective à l'élaboration des documents.

2 – Stratégies de vulgarisation de l'AIBT

M. AMANI Joachim, Secrétaire à l'organisation et à la communication, a donné des informations sur la méthodologie qui sera mise en place pour la vulgarisation de l'AIBT.

Un programme de tournée à Abidjan et sur toute l'étendue du territoire ivoirien a été élaboré avec les différents budgets y afférents. Pour effectuer ces différentes tournées il a été demandé à monsieur KOFFI Konan Marcel,

secrétaire administratif de concevoir un dépliant qui sera distribué dans les différentes localités qui seront visitées.

Une interview sera accordée à différents organes de presses écrites en vue d'informer un maximum de personnes sur l'AIBT.

M. DONKO a demandé qu'une fiche de renseignements (adhésion) soit élaboré et de prévoir éventuellement une carte de membre. Ne pas oublier de mentionner sur le dépliant le montant de l'adhésion (5000 francs CFA en une seule fois) et la cotisation (5000 francs CFA/ 1 fois/ an).

Il a demandé de faire en sorte qu'on puisse effectuer les missions au niveau du District d'Abidjan en attendant de trouver les financements pour celles de l'intérieur du pays.

Avant de passer au troisième point de l'ordre du jour, M. AMANI a demandé à avoir des indications sur la rédaction des procédures de fonctionnement de son secrétariat. Ainsi, M. KOFFI Marcel a donné un exemple concernant son secrétariat à savoir la rédaction d'un compte rendu de réunion:

Mettre en titre Compte rendu de réunion

Auteur :

Mettre le numéro de la réunion

Date

Heure

L'établissement d'un compte-rendu obéit à certaines règles :

- Il s'écrit à la 3ème personne car il doit être neutre
- Aucune prise de position ne doit apparaître
- Mentions obligatoires dans le document :

- . titre du document

- . Numérotation

- . date et lieu de la réunion

- . liste des présents et des absents (excusés ou non)

. Questions diverses

- Il se termine en général par « la séance est levée à (indiquer la date) ».

Le compte-rendu doit être diffusé à toutes les personnes concernées y compris les absents pour lesquels on fera une copie.

Après quelques explications des différents items abordés, le troisième point de l'ordre du jour a été abordé.

3 - Divers

Le vice- président, M. DONKO, a demandé que les mails des membres soient actualisés et aussi s'il était possible de tenir la réunion prochaine à l'INFAS à Treichville. Il a obtenu l'approbation de tous les membres présents.

Les membres présents ont demandé à ce que les points de l'ordre du jour à savoir :

- Stratégies de vulgarisation de l'AIBT
- Adoption de la matrice d'actions prioritaires
- Elaboration des procédures de fonctionnement des services du Bureau Exécutif de l'AIBT

soient reconduits pour la prochaine réunion.

Sur ce, la date de la prochaine réunion a été fixée pour le samedi 28 avril 2012 à 9 heures à l'Ecole de Base de l'INFAS. Et le vice-président a mis fin à la réunion à 12 heures.

Fait à Abidjan le 31 mars 2012

Pour le Bureau Exécutif

Le Secrétaire administratif